

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERCTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames, . . . . . 30  
Faits divers, . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

En s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

SAUMUR :  
Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste :  
Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;  
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

28 Mai 1878.

## LE SOCIALISME EN PRUSSE.

L'attention publique, qui se concentrait sur les débats du Parlement britannique et sur les mystérieuses démarches du comte Schonwaloff, abandonne aujourd'hui le terrain anglais qui n'offrira pendant quelques jours encore aucun aliment à sa curiosité, pour se reporter vers la Prusse, où commence une crise sociale ou socialiste qui pourrait avoir d'incalculables conséquences.

Aujourd'hui que nous connaissons la discussion qui a précédé, au Reichstag, le rejet du projet de loi ayant pour objet d'arrêter le débordement du socialisme, nous pouvons mesurer la portée de ces débats.

Nous y trouvons, de la part du gouvernement, de singuliers aveux, de la part de l'opposition de dures vérités qui mettent à nu la situation intérieure de l'empire allemand.

Il est instructif d'entendre le ministre prussien, M. de Benningsen, déclarer qu'il « désire voir cesser la lutte contre l'Eglise ! » Il est plus instructif encore de voir un membre du centre, M. Joerg, profiter de cet aveu et prononcer des paroles sévères qui sont la condamnation de la politique de M. de Bismark :

- « Ce n'est pas la police, mais l'Eglise qui peut venir à bout du socialisme.
- « Il faut donc que l'on cesse d'enchaîner l'Eglise et que la pédagogie irréligieuse de notre temps rentre dans son giron. Quand un ouvrier, fatigué par le travail, ne sait plus prier, il tombe facilement dans les bras du socialisme.
- « Il y a un parti socialiste dans tous les pays du monde : en Russie, en France, en Angleterre, en Amérique. Evitez donc les mesures capables de vous isoler, et surtout les mesures violentes. On ne les considérerait pas à l'étranger comme une preuve de la force de l'empire, on y verrait un symptôme de faiblesse ; c'est pourquoi il faut rejeter ce projet de loi à une grande majorité. (Applaudissements au centre.) »

Ce n'est certes pas il y a cinq ans, au moment où le prince de Bismark conviait tous les partis à la lutte contre le catholicisme, que de pareilles vérités auraient pu retentir à la tribune allemande.

Alors on ne songeait pas au socialisme. Le grand chancelier le voyait grandir sans inquiétude, parce qu'il y trouvait une force et un appui pour le Kulturkampf. Il tendait volontiers la main à tout ce qui lui offrait un concours pour ses lois de mai et pour la persécution dirigée contre le clergé catholique. Il acceptait les applaudissements des socialistes quand il emprisonnait les curés, chassait les évêques et exilait les ordres religieux. Il peut aujourd'hui mesurer d'un coup d'œil le chemin parcouru en si peu de temps.

M. Hoffmann, président de la chancellerie de l'empire, a déclaré à la tribune « qu'il fallait combattre le socialisme par des moyens intellectuels et en particulier par la religion. » M. de Bismark a pu entendre à ce moment un membre du centre laisser tomber cette dure parole : « C'est là une raison pour ne pas tuer l'Eglise ! »

On n'a rien répondu à cette terrible accusation qui retentissait au Parlement comme un suprême avertissement, comme un appel au repentir. Quelle valeur franchement avaient les deux moyens proposés par le comte Eulenbourg, — la réunion des éléments conservateurs, et les lois répressives destinées à combattre le danger ?

La réunion des éléments conservateurs est impossible, car les éléments n'existent plus. M. de Bismark a pris soin de les briser d'avance par sa lutte odieuse contre le catholicisme. Quant aux lois répressives qui livrent tout à l'arbitraire administratif, le Reichstag n'en veut plus : il en est las, parce qu'il sait l'usage qu'en pourrait faire le gouvernement.

Le grand chancelier a pu s'en convaincre : il n'a plus sur le Parlement son ancienne influence ; et l'échec de MM. Hoffmann et Eulenbourg, qui ont en vain mis en avant la suprême raison du salut de l'Etat, a dû lui démontrer que sa politique n'avait plus d'appui dans le Reichstag et qu'une crise est imminente.

Ce n'est pas seulement le ministère allemand qui est sur le point de tomber ; c'est un changement radical de politique qui est imposé par la logique même de la situation. Le vote du Parlement, au lendemain de l'attentat commis contre l'empereur Guillaume, est plus qu'une résistance parlementaire à une loi trop dure, c'est une rupture formelle avec le gouvernement. On a beau se séparer au cri convenu de : Vive l'empereur ! — le vote est là comme un fait patent, — le cabinet n'a que 57 voix contre 257 !

On s'attend à un décret de dissolution du Reichstag. L'événement est probable. Nous nous souvenons que plus d'une fois la politique de fer de M. de Bismark a brisé violemment les résistances du Parlement. Mais ce temps n'est plus : de grands changements ont été accomplis en Allemagne ; les procédés draconiens du chancelier ont produit leur résultat logique, la création d'une opposition sérieuse qu'il ne brisera plus aussi facilement. L'autorité impériale peut bien dissoudre le Parlement qui n'obéit plus ; mais comment y répondront les électeurs empressés, en ce moment, à applaudir les 257 députés qui ont voté contre le gouvernement ?

## Chronique générale.

Interrogé officiellement par des membres de la droite du Sénat, le gouvernement a déclaré que les élections pour le renouvellement de la Chambre haute auraient lieu le 5 janvier 1879.

Il faut croire qu'il est question d'une modification très-prochaine dans le cabinet, car il a été fortement question samedi soir, dans un salon officiel, du remplacement de M. Dufaure par M. de Marcère qui aurait été sollicité de prendre les sceaux.

La présidence du conseil serait dévolue au ministre des affaires étrangères, et M. Lepère deviendrait ministre de l'intérieur.

Un journal annonce que le gouvernement français a répondu négativement à la demande du gouvernement impérial d'Allemagne d'une action combinée contre le socia-

lisme. Ce journal est dans l'erreur. Cette demande peut être embarrassante pour une certaine partie du personnel de la République, mais elle ne saurait être repoussée par le gouvernement lui-même qui, au contraire, a fait savoir qu'il examinerait la question avec la plus scrupuleuse attention. (Tablettes d'un Spectateur.)

Le centenaire de Voltaire, qui devait être la fête de l'apostasie de la France, ne sera représenté qu'à huis clos.

C'est en famille de libres-penseurs que seront débités ou chantés les cantiques et les panégyriques en l'honneur de l'ami du roi de Prusse, de l'ennemi du peuple, qu'il a si souvent outragé, indignement calomnié, en disant que le peuple mérite le joug. L'AIGUIL- LON et DU FOIN.

Mais les libres-penseurs et les radicaux espèrent enfin pouvoir faire représenter à grand spectacle et à grand orchestre la fête de la démolition de la Bastille avec la résurrection de la Fédération.

M. de Marcère paraît visiblement inquiet de l'attitude des membres du conseil municipal de Paris, non-seulement à cause du centenaire de Voltaire, mais surtout pour la fête du 14 juillet. Le ministre est parfaitement décidé, du reste, à repousser toutes les demandes qui lui seront adressées à ce sujet.

On a distribué samedi la proposition de loi relative au rétablissement du divorce présentée par M. Alfred Naquet.

On se rappelle que la prise en considération d'une proposition analogue du même député allait être discutée, quand le 16 mai vint interrompre les travaux de la Chambre.

M. Naquet, sans abdiquer en rien les idées plus complètes et plus radicales de sa proposition de 1877, mais désireux de voir prendre en considération sa proposition nouvelle, a supprimé ce qui pouvait sembler choquant à la commission d'initiative (le divorce sans cause déterminée, motivé par la volonté persistante d'un seul des deux époux).

Des négociations actives sont, paraît-il, engagées avec les chefs de la majorité républicaine relativement à la prorogation jusqu'en 1884 des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

On prête même au gouvernement l'intention de devancer la date de 1880, en provoquant, après le renouvellement triennal du Sénat, la réunion des deux Chambres en congrès, lequel, en remaniant certains articles de la Constitution, déciderait en même temps la prorogation jusqu'en 1884 des pouvoirs présidentiels du Maréchal.

M. Gambetta appuie, dit-on, ce projet, d'abord parce que M. J. Grévy décline de nouveau toute candidature présidentielle, et ensuite parce que le chef des gauches a acquis la certitude, dans ses entrevues avec les personnages étrangers venus à Paris, qu'il ne jouit pas d'une considération suffisante en Europe pour occuper les fonctions de chef de l'Etat.

On sait que nous vivons sous une République « aimable, courtoise, athénienne, »

mais le malheur veut que le langage des républicains soit en contradiction avec ce régime attique.

Ainsi, un journal opportuniste, la *Petite République française*, à propos du dernier débat au Sénat, s'exprime en ces termes, dépourvus assurément d'aménité : « Eh bien, qu'en dites-vous, cafards, cagots, matagots, papelards, et jésuites ? N'est-ce pas que vous avez fait là une belle campagne ? »

Qu'en dit-on ? Et que diraient surtout les radicaux, les libres-penseurs, si la presse conservatrice se servait, à leur égard, d'expressions correspondantes ? Quand donc la presse française apprendra-t-elle à se respecter elle-même en respectant ceux que les exigences de la politique l'obligent à combattre ?

Dimanche dernier, 111,296 personnes sont entrées au Champ-de-Mars ou au Trocadéro ; 103,138 de ces visiteurs étaient munis de tickets, et 8,158 seulement se présentaient avec des cartes.

Le total des entrées, depuis l'ouverture (26 jours), est de 4,288,884, dont 1 million 4,475 avec tickets et 284,209 avec cartes gratuites ou d'abonnement.

Le premier million de recettes est dépassé.

## VOYAGE AUTOUR DU MONDE ORGANISÉ POUR CETTE ANNÉE.

Nous apprenons avec plaisir que l'expédition autour du Monde organisée par la Société des Voyages (8, place Vendôme) a réuni un nombre suffisant de voyageurs pour pouvoir partir à l'époque fixée : 30 Juin.

Il y a encore quelques places disponibles ; mais, qu'elles soient occupées ou non, il a été décidé que le départ aura lieu.

## Etranger.

Le comte Andrassy est tellement convaincu de la réunion imminente du Congrès qu'il a reçu l'envoyé monténégrin avec la plus grande affabilité et lui a fait promettre de ne pas accentuer les prétentions de la principauté relativement à Antivari. Le chancelier autrichien entretient avec le comte Corti une active correspondance, et un grand nombre de points secondaires ayant trait à l'Albanie et à la Dalmatie ont été traités de la façon la plus satisfaisante par ces deux hommes d'Etat. L'empereur d'Autriche et le roi d'Italie ont adressé des lettres autographes à Sa Majesté la reine Victoria à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

On écrit de Berlin :

L'empereur qui, immédiatement après l'horrible attentat de Hodel, avait fait preuve d'un sang-froid admirable, montre maintenant une certaine irritation nerveuse qui le prive de tout sommeil et inquiète vivement ses médecins. Le voyage à Dresde a dû être abandonné. Le prince impérial d'Allemagne, qui reçoit à Londres des télégrammes deux fois par jour, a déclaré qu'il comptait abrégé son séjour dans la capitale anglaise et retourner le plus promptement possible auprès de son auguste père. Le prince de Bismark reviendra dans quelques jours à Berlin. On pense que les invitations au Congrès seront adressées aux puissances

jeudi matin. Le chancelier allemand a beaucoup insisté auprès du comte Schouwaloff pour que les négociations soient menées promptement.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### LES PÈLERINS DE TOURS

A SAUMUR.

Le pèlerinage de Tours au tombeau de saint Martin à Candès et au sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers de Saumur a eu lieu dimanche, ainsi que nous l'avions annoncé.

Plus de cinq cents pèlerins avaient pris place à bord du paquebot qui a été insuffisant pour le nombre de demandes : 450 personnes, en effet, qui avaient donné leur adhésion trop tardivement, n'ont pu accomplir le pèlerinage.

Parmi les pieux voyageurs que nous a amenés le bateau à vapeur, on a pu remarquer que toutes les classes de la société tourangelle étaient largement représentées : la magistrature, l'armée, la noblesse et le haut commerce avaient de leurs membres, et des mieux posés, des plus influents, qui ne renient pas les vieilles traditions de la France et sont heureux de se mêler aux petits, aux faibles et au peuple, dans les diverses manifestations de la foi.

Nous ne parlerons point de la première partie du programme ; le séjour à Candès a laissé cependant sous le coup de douces émotions les fidèles qui en ont été témoins et acteurs.

Revenons donc à Saumur.

Le paquebot était annoncé pour 4 heures. Dès 3 heures, les promeneurs se dirigèrent vers le quai de Limoges ; bientôt ils se sont trouvés en foule, que la pluie dispersait par instants ; mais, à chaque nouvelle éclaircie, elle se représentait plus compacte qu'auparavant.

A 4 heures moins quelques minutes, le bateau était en vue, à la pointe de l'île de Souzay, et à 4 heures et quart il abordait le quai de Limoges. Les vents nous avaient déjà apporté les notes harmonieuses que faisait entendre l'excellente musique du Cercle catholique de Tours, quand les pèlerins entonnèrent pour le débarquement le chant du *Magnificat*.

La levée de Limoges, les parapets du quai et la cale étaient envahis par une foule compacte et sympathique qui a fait aux débarquants le meilleur accueil. Entre deux haies de nos concitoyens, les pèlerins se sont rendus processionnellement au sanctuaire privilégié, but de leur voyage. Le R. P. Mathieu, de l'ordre des Dominicains, est monté en chaire, et, prenant le texte : *In me omnis via*, appliqué par l'écriture à la Sainte Vierge, il a rappelé que Marie était la route pour arriver à Jésus-Christ et au ciel.

Après un salut solennel donné par M. l'abbé Malmouche, grand vicaire de la cathédrale de Tours et président du pèlerinage, les fidèles ont été reçus par les dames de Sainte-Anne, dans leur pensionnat, puis ont pu admirer, des terrasses, le magnifique panorama qui se présentait à leurs regards. D'autres ont fait une rapide excursion dans nos principales rues et du côté de l'École de cavalerie.

A 7 heures 1/2, tous étaient réunis à la gare pour le départ ; la place était déjà envahie par un grand nombre d'habitants de Saumur qui voulaient donner un dernier témoignage de sympathie à nos voisins d'Indre-et-Loire et les remercier des trop courts instants d'édification qu'ils leur avaient donnés.

Il y a longtemps que la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers n'avait vu sous ses voûtes un concours de fidèles organisés en pèlerinage aussi nombreux ; c'est à Tours que reviendra l'honneur d'avoir rajouté ces manifestations imposantes des temps passés. Ils trouveront, nous l'espérons du moins, des imitateurs ; mais il est bon de rappeler qu'il ne se passe guère de semaines sans que ce sanctuaire ne reçoive quelques députations des localités environnantes, venant déposer au pied de la mère de Dieu des prières pour quelque vœu particulier ou l'expression de leur soumission à la Providence.

Sur la proposition de l'Académie de médecine, le ministre de l'Agriculture et du

commerce vient de décerner des récompenses aux personnes qui ont été signalées comme ayant fait le plus de vaccinations et comme ayant le plus contribué à la propagation de la vaccine en 1876.

M<sup>me</sup> Roussel, sage-femme à Saumur, a obtenu une médaille d'argent.

### LE DRAME DE BEAUFORT.

Rectifications. — Détails complémentaires.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Notre correspondant de Beaufort nous adresse sur le drame qui vient de s'accomplir à l'hôpital de cette ville, et dont le *Journal de Maine-et-Loire* a parlé le premier, les renseignements suivants dont il nous garantit l'exactitude :

L'assassin, Arnaudeau, est né à Nantes en 1833, il a donc 45 ans. Il a habité Angers où il s'est marié, et travaillait depuis quelque temps à Beaufort chez M. Monnerau, cordier. Arnaudeau est un homme de première force, taciturne, à physiologie peu rassurante. Vivant séparé d'avec sa femme, il paraît nourrir contre toutes les femmes une haine féroce.

Après être entré à l'hôpital dans la journée du lundi 20 mai, il a eu plusieurs attaques d'épilepsie, notamment cinq dans la nuit du lundi au mardi, et une nouvelle dans la nuit du mercredi au jeudi. C'est sans doute sous la triple influence de sa nature brutale, de sa haine pour les femmes et de la maladie qu'il aura accompli son affreux carnage.

Le jeudi matin, en lui apportant sa ration, une des religieuses de l'hôpital crut remarquer qu'Arnaudeau avait quelque chose d'extraordinaire dans le regard et lui offrit d'aller lui chercher sa portion calmante. Arnaudeau ne répondit pas, mais, saisissant le couteau qui lui servait pour manger, il s'élança sur la religieuse. — Celle-ci lui dit alors : « Est-ce que vous voulez faire du mal aux religieuses ? » Pour toute réponse, elle vit le couteau d'Arnaudeau s'abaisser sur elle dans la direction de sa poitrine ; elle y porta vivement sa main gauche et reçut une blessure au pouce. — C'est en ce moment qu'un malade du nom de Hamard accourut au secours de la religieuse et reçut un coup de couteau au-dessus de l'œil.

Mais ce n'était pas les hommes que le malheureux éprouvait le besoin de frapper ; laissant ses premières victimes et tous les hommes s'échapper, il s'élança par bonds comme un furieux dans la salle des femmes, rencontre dans le corridor une religieuse à laquelle il ne prend pas garde, court aux lits et frappe avec son couteau les infortunées malades. — La femme Brisset de Brion (et non pas Bourgalet de Mazé) est mortellement atteinte au cou ; elle peut encore sortir de son lit et va tomber à l'une des portes de la salle.

La femme Baudoin reçoit quatre coups de couteau sur la tête. La femme Mercier a la mâchoire inférieure cassée ; une fille Meunier a la joue perforée. L'assassin vise toujours la tête. Une petite fille a assez de présence d'esprit et d'instinct de la conservation pour se cacher sous ses draps et en est quitte pour la peur.

Les pauvres malades épouvantés s'enfuirent en chemise dans toutes les directions, dans la chapelle, dans le cloître, chez l'aumônier des hospices ; plusieurs se sauvent jusqu'à l'hospice des incurables établi de l'autre côté de la rue.

Arnaudeau va dans la sacristie, mais ne trouvant personne revient dans les salles. Le maréchal-des-logis de gendarmerie et ses gendarmes arrivent alors. En les apercevant l'assassin leur crie : « Venez à votre tour que je vous donne votre compte. »

Le maréchal-des-logis, qui a fait preuve de beaucoup de sang-froid et qui a droit à toutes nos félicitations, s'avance armé d'une trique avec laquelle il porte un coup droit à l'épaule d'Arnaudeau ; celui-ci pirouette sur lui-même, et est à l'instant saisi et garrotté.

Cependant la nouvelle est répandue avec rapidité dans la ville, et une foule nombreuse n'a cessé pendant toute la journée de visiter les salles de l'hôpital. — Les lits et le parquet ensanglantés, les victimes que soignent les médecins accourus au plus vite, la terrible émotion des malades épargnés, tout cela forme un spectacle navrant.

Arnaudeau a été conduit à la prison de la gendarmerie de Beaufort, où M. le juge de paix a procédé à son interrogatoire qui a duré deux heures.

M. le juge d'instruction et M. le procureur de la République près le tribunal de Baugé, prévenus immédiatement, sont arrivés avec M. le lieutenant de gendarmerie et ont commencé une enquête judiciaire qu'ils ne terminaient qu'à minuit.

Arnaudeau a été emmené le lendemain à la prison de Baugé où il va rester jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la responsabilité qui lui incombe dans ce terrible drame.

La femme Brisset n'a pas tardé à succomber. Elle a été enterrée vendredi. M. le maire et son premier adjoint et les membres de la commission administrative des hospices avaient tenu à assister à l'enterrement.

On espère sauver la femme Baudoin, assez grièvement atteinte. Quant aux autres victimes, leurs blessures sont relativement légères, et leurs jours ne sont pas en danger.

— Le *Patriote de l'Ouest* annonce, en dernière heure, que la seconde des victimes d'Arnaudeau (la femme Baudoin) est morte dimanche à trois heures.

### NANTES.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, dit *l'Espérance du peuple*, que, sur les instances du colonel de Callac, commandant au Château, les poudres qui avaient été déposées dans les caveaux de la poudrière du Château ont été transportées dans un bâtiment éloigné de toute habitation, en dehors de la ligne des octrois.

Nous remercions l'excellent colonel d'une mesure qui va rassurer les habitants du quartier du Château, dont les inquiétudes se manifestaient vivement surtout depuis l'explosion de la rue Béranger.

### L'AFFAIRE DE LA RUE POLIVEAU.

Les assassins de la veuve Gillet sont toujours écroués à Mazas et attendent le jugement qui décidera de leur sort. Barré a repris une humeur gaie et passe toute sa journée à écrire ; quant à Lebiez, son attitude n'a pas changé depuis le commencement ; il mange de très-bon appétit et fume beaucoup. Il raconte volontiers des anecdotes sur son existence au quartier latin, il oublie pour ainsi dire sa situation. C'est probablement dans la seconde quinzaine de juin que cette affaire viendra devant la cour d'assises. (Moniteur.)

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 26 mai 1878.

Versements de 62 déposants (7 nouveaux), 6,721 fr. 15 c.  
Remboursements, 6,149 fr. 61 c.

### ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 27 avril au 24 mai.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Blémond.	10	1	33	2	7	22	20	53
2	Tessier.	7	4	1	1	13	55	33	45
3	Morlock.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»
5	V <sup>e</sup> Renard.	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Boutin.	9	3	»	»	»	»	»	»
7	Leigle.	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Prouteau.	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Chalot.	9	1	»	»	»	»	»	»
10	Pallu.	1	»	»	»	»	»	»	»
11	Groleau.	»	»	»	»	»	»	»	»
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Doutour.	»	»	»	»	»	»	9	10
2	Baudoin-R.	»	»	»	»	»	»	7	17
3	Brunet.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Capit.	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»

### Faits divers.

LE CAPITAINE BOYTON.

On lit dans le *Journal d'Agén* :  
Nous avons eu le plaisir de voir, hier soir, le

capitaine Boyton, et de causer longuement avec lui.

Le costume emprunté qu'il portait en ville, ses bagages n'étant point arrivés, ne prouverait guère en sa faveur. Néanmoins, et malgré tout, il y a dans la physiologie de cet homme courageux quelque chose qui le rend immédiatement sympathique à tous.

Le capitaine s'exprime assez difficilement en français ; il possède cependant assez notre langue pour comprendre toutes les questions qui lui sont adressées et y répondre clairement.

La question qu'on lui pose le plus souvent est celle-ci : « Vous devez avoir froid dans l'eau quand vous y avez séjourné quelques heures ? »

« Ce que je redoute surtout, dit-il, c'est le soleil, dont les rayons directs ou la réverbération sur l'eau ont failli plusieurs fois, et surtout au froid, même aux mois de décembre et de janvier, sur le Tage, dans la Manche, etc., je n'en ressens guère les atteintes, et il m'est facile de le vaincre en maniant l'aviron. »

Le capitaine, qui se propose de publier plus tard ses impressions de voyage, aime à raconter certains petits incidents qui seront la menue monnaie de ses relations.

C'est ainsi qu'il nous disait hier : « Un peu au-dessous de Castelsarrasin, le sommeil s'était emparé de moi ; quand je me suis éveillé, je me trouvais pris dans un de ces filets mobiles attachés à des barques et que le courant fait tourner. »

Plus loin, le capitaine qui recherchait l'ombre, rasant les bords, se jette sur un pêcheur à la ligne, qui, surpris par l'arrivée inattendue de ce poisson d'un nouveau genre, lâche tout et prend la fuite. Néanmoins, aux sons de la trompe, le pêcheur rassuré revient, reconnaît le capitaine et lui souhaite bon voyage. Et le capitaine ajoutait malicieusement : « Par ce temps où la pêche est interdite, on rencontre des pêcheurs partout. Les gardes dresseraient pas mal de procès-verbaux s'ils adoptaient mon costume pour faire leur tournée. »

Plus loin encore le capitaine a fort effrayé une brave femme occupée à laver du linge et qui s'est enfuie en poussant des larmes déchirantes.

Le capitaine est parti ce matin à sept heures, aux applaudissements d'une foule de curieux.

Il avait pris avant son départ un petit verre de cognac, et comme on lui demandait s'il ne comptait s'arrêter nulle part pour déjeuner, il a répondu qu'il déjeunerait sur la rivière. Il emportait en effet, dans son batelet en miniature, tout ce qu'il fallait pour cela.

Il s'est mis à l'eau en fumant un cigare. Avant d'arriver au Pont-Canal, le capitaine a lancé deux fusées.

Et maintenant on se demandera quel est le but poursuivi par le capitaine Boyton ? Ce but est bien simple.

Le capitaine Boyton est l'inventeur de l'appareil nautique qui porte son nom ; il a vendu cet appareil à une maison anglaise qui lui assure une part des bénéfices ; pour lui, il s'est donné pour tâche de le vulgariser en en démontrant l'utilité.

Ce but est atteint aujourd'hui ; les marines militaires russe et anglaise se servent très-efficacement de l'appareil Boyton, et presque tous les navires au long cours en possèdent un spécimen.

Du reste, les voyages du capitaine touchent à leur terme. « Il ne me reste plus, nous disait-il, qu'à descendre la Seine et à visiter les côtes de la Norvège. »

Bonne chance, capitaine !

\*\*\*

Enterrée vivante ! — On écrit de Bourg :

Un fait épouvantable, qui a vivement impressionné l'opinion publique, vient de se passer à Saint-Martin-du-Mont.

Une femme a, paraît-il, été enterrée vivante. Dans la nuit de mercredi à jeudi, M<sup>me</sup> Laurent, veuve Husson, âgée de soixante-dix ans, mourait subitement au hameau de Gravelle. Le décès fut déclaré jeudi matin. Or, les règlements de police prescrivent qu'en cas de mort subite l'inhumation ne doit avoir lieu que quarante-huit heures après la constatation du décès. Et cependant le vendredi, dans l'après-midi, c'est-à-dire trente heures à peine après le décès, le corps était emmené à l'église et de là au cimetière.

Cette femme fut descendue dans la fosse ; après les cérémonies d'usage, les fossoyeurs se mirent en devoir de combler la fosse. Mais à peine eurent-ils fait tomber quelques pelletées de terre que l'un d'eux, les cheveux hérissés, s'écria :

— Ça remue dans le cercueil!  
On s'empresse de déblayer la terre et d'ouvrir la bière.  
La morte en fut tirée. Elle ne remuait plus, mais sa face était encore colorée; ses membres n'avaient pas la rigidité cadavérique; on put desserrer ses lèvres et introduire dans sa bouche, sans difficulté, un cordial qui ne fut pas rejeté.  
Cette femme n'était donc pas morte au moment de son enterrement!

La tribu bohémienne qui avait établi son campement dans la plaine de Courcelles, s'est remise en route jeudi matin sous la conduite d'une escouade de gardiens de la paix.  
Ce n'est pas sans peine, paraît-il, que les agents ont pu maintenir dans le cercle ces hommes à demi-sauvages; plusieurs ont cherché à s'échapper pour gagner l'intérieur de Paris. La caravane se composait d'une cinquantaine d'individus au teint hâlé, à la chevelure noire, montés sur dix chariots à deux chevaux.  
Lorsque toute la tribu s'est trouvée réunie en dehors des fortifications, hommes, femmes, enfants ont exécuté un simulacre de combat en se donnant des coups de bâton et en se jetant des pierres.  
Cette espèce de fantasia, qui avait attiré une foule de quatre à cinq cents curieux, n'a cessé que sur l'intervention des gardiens de la paix. La tribu nomade est remontée dans ses voitures et s'est dirigée du côté de Versailles.

Les chiens et la muselière. — On recommence déjà, et le soleil s'est à peine montré, lisons-nous dans le journal *La Prime*, à parler des chiens qui circulent sans muselière.  
On nous affirme qu'en Hollande tout chien courant sans cet instrument de martyre est immédiatement pris par la police.  
Il semble que la vie d'un homme vaut bien une muselière! dit un de nos confrères.  
Nous nous permettrons de lui dire qu'en Orient il y a plus de chiens sans maîtres que partout ailleurs, ce qui devrait augmenter le danger dans les mêmes proportions; mais, pour parer à tout cela, on se contente de mettre des vases remplis d'eau fraîche à côté des portes.  
Les chiens passent, prennent une lampée, ils vont plus loin, et recommencent cet exercice, si bon leur semble; et... de rage, on n'en entend point parler.  
Un pauvre chien vaut bien une écuelle d'eau, ce nous semble; et, quand le remède est si facile, nous ne voyons vraiment pas comment on n'y a pas eu recours jusqu'à présent.

Mort enragé. — On a enterré, la semaine dernière, à Boulogne-sur-Seine, le sieur D..., maître couvreur, âgé de 55 ans, qui avait été mordu, il y a deux mois, par son chien.  
Ce malheureux, qui avait ressenti le samedi soir les premières atteintes de l'horrible mal auquel il a succombé, avait compris qu'il était perdu, et, après avoir demandé, avec le plus grand calme, un notaire, il a réglé toutes ses affaires d'intérêt avec la plus parfaite lucidité.  
Le mal ayant fait de rapides progrès, il est mort mardi dans un accès, conservant encore assez de présence d'esprit pour dire un dernier adieu aux personnes présentes.

Le repos du dimanche en Angleterre. — Aux assises de Lanidloes, le maître de l'auberge Junction inn, convaincu d'avoir vendu un demi-gallon d'ale (bière légère) pendant les offices du Vendredi-Saint, a été condamné à 10 schell. (12 fr. 50) d'amende, retrait de sa patente pendant 5 ans et le local interdit pour deux ans....  
A Brighton, le directeur de l' Aquarium a été condamné à 200 liv. (5,000 francs!) d'amende pour avoir ouvert son établissement le dimanche....  
Ces sentences ont été prononcées sur la plainte de simples particuliers, non à la requête du gouvernement, mais en exécution des lois auxquelles se soumet le libre peuple anglais, parce qu'il en reconnaît l'utilité morale, pratique et surtout économique.  
Aux Etats-Unis, l'observation du dimanche est plus rigoureuse qu'en Angleterre; par contre, si on se repose le dimanche on travaille le lundi.

On écrit de Naples que le Vésuve est entré dans une période d'activité. Pendant la nuit, on aperçoit de cette ville la réverbération des matières incandescentes qui bouillonnent au fond du cratère.  
Le professeur Palmieri, directeur de l'Observatoire, croit que la nouvelle période éruptive sera de longue durée: il lui paraît difficile d'en prévoir les phases. Si l'éruption reste centrale, il s'écoulera beaucoup de temps avant que la lave puisse apparaître au sommet du cône; mais il se pourrait que le cône se fendît dans un effort éruptif et livrât passage à la lave au moment où l'on s'y attendra le moins.  
Jusqu'à présent, les instruments de l'Observatoire ne donnent aucun indice d'une éruption prochaine.

Avec l'Exposition, les querelles que l'on a tous les jours avec messieurs les cochers sont devenues une question pleine d'actualité.  
On dirait vraiment que les seigneurs du fouet méprisent le tarif, au lieu de s'incliner devant lui.  
Ils vous font des prix et des conditions tellement fantaisistes, que l'un de nos confrères arrêtant, l'autre jour, un de ces potentats, espérant avec candeur se faire transporter au Champ-de-Mars, eut à déchanter.  
Le cocher lui dit:  
— La course est trop longue; ça sera dix francs, si ça vous va; autrement, rien!  
— Permettez, reprit notre ami le journaliste, vous êtes trop modeste, faites-moi donc le plaisir d'entrer dans la voiture, et laissez-moi la joie de vous conduire.  
En effet, notre ami grimpa sur le siège, pendant que l'automédon, moitié riant, moitié goguenard, croyant à quelque pari d'un excentrique, prenait place à l'intérieur, où il ne tarda pas à s'assoupir, ce dont notre ami profita pour aller le déposer à la préfecture de police.  
On voit d'ici le réveil du cocher!  
La préfecture est, en toute occasion, la sauvegarde des étrangers et la frayeur des automédon par trop après au gain. (La Prime.)

Un monsieur et une dame sont devant la façade de l'Exposition, au fronton de laquelle se détache le mot PAX.  
La dame. — Mon ami, quel est ce M. Pax?  
Le monsieur. — Celui qui a permis qu'on ouvre l'Exposition.

Une jolie pensée de Calino:  
— Pourquoi, disait-il hier dans un salon, fait-on de grandes démonstrations pour la mort des hommes si utiles, ce qui est une perte pour le pays, et ne fait-on jamais la même cérémonie pour leur naissance?

On vient présenter à un marchand un tableau représentant l'empereur Charlemagne.  
Le brocanteur le regarde dans tous les sens, et finit par répondre:  
— Cette peinture ne me semble pas avoir grand valeur... excepté pour quelqu'un qui serait de la famille!

A la correctionnelle:  
Le président, au témoin. — Vous vous plaignez qu'on vous a volé ce mouchoir?  
Le témoin. — Oui, mon président, à preuve que voilà le pareil.  
Le président. — Ce n'est pas une raison, j'en ai un tout semblable dans ma poche.  
Le témoin. — C'est bien possible, il m'en manque plusieurs.

A la halle:  
Un provincial (pas bête). — Madame, combien ce homard vivant?  
La poissonnière (hautaine). — 4 francs 50, dernier prix.  
Le provincial (sournois). — Est-il frais, seulement?  
La poissonnière (railleuse). — Dame! puisqu'il vit...  
Le provincial (narquois). — Ça n'est pas une raison... Vous êtes bien vivante, vous...

### Dernières Nouvelles.

LA FÊTE NATIONALE.  
Il est question de placer en juin la grande fête dont les Chambres ont à assurer les moyens pécuniaires, soit 500,000 fr., demandés par le ministre. On ferait coïncider cette fête avec la grande revue projetée. Il se prépare un plan dans ce sens qui serait de nature à produire un effet considérable. Si la paix se trouve assurée par le Congrès, cette fête deviendrait une vraie fête internationale.  
L'Union nous donne une autre date pour cette fête. Voici ce que nous lisons dans le numéro de ce jour:

« A quoi emploiera-t-on les 500,000 fr. demandés par M. de Marcère pour la célébration de fêtes publiques? Il paraît que le gouvernement s'est occupé de cette question et qu'il l'a agitée dans le conseil des ministres tenu hier. Ce n'est ni le 14 juillet, ni le 22 septembre qui ont été choisis; une date moins républicaine a été préférée. La célébration de la grande fête a été fixée au jour de la distribution des récompenses: le 1<sup>er</sup> septembre probablement. »

Nous croyons savoir que M. Waddington, au nom du gouvernement français, a félicité télégraphiquement les cabinets de Saint-Petersbourg et de Saint-James sur l'accord intervenu au sujet du Congrès.  
Pour les articles non signés: P. GODET.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de *l'Univers illustré*:  
La Catastrophe de la rue Béranger (deux gravures). — Les tortues colossales destinées au Jardin d'acclimatation. — M. Victorien Sardou, de l'Académie française. — Exposition universelle: S. A. R. le prince de Galles visitant la section anglaise. Façade de la section russe, dans le palais du Champ-de-Mars. *Piccolo* et *Chico*, tableaux de M<sup>me</sup> Hélène Richter. — Le colonel Denfert-Rochereau, questeur de la Chambre des députés, ancien gouverneur de Belfort, décédé le 12

mai. — Un souvenir historique: la garnison de Belfort quittant la place avec les honneurs de la guerre. — L'orphelinat du Vésinet. — Le village alsacien-lorrain d'Haussonviller, en Algérie. — Rébus.  
Abonnements (Paris et départements):  
4 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr.  
— Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,  
56, rue Jacob, à Paris.

### LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE  
L'administration de la *Mode illustrée* prévient les personnes qui ont l'intention de prendre un abonnement à ce journal, qu'elle n'a autorisé et n'autorisera jamais aucun voyageur à s'introduire dans les familles pour offrir des abonnements.  
S'adresser directement à l'Administration, 56, rue Jacob, à Paris, en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>; on peut aussi s'adresser à un libraire de la localité ou d'une ville voisine.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:  
1<sup>re</sup> édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition: avec une gr. colorisée, chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER  
Paraît tous les Samedis  
Résumé de chaque numéro:  
Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.  
2 Francs PAR AN  
PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS  
UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.  
Les demandes doivent être adressées à MM. REY et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

### Marché de Saumur du 25 mai.

Froment (l'h.) 77	25	Huile chene.	50
2 <sup>e</sup> qualité. 74	23 34	Huile de lin.	50
Seigle. 75	13 75	Graine trèfle	50
Orge. 65	15 25	— luzerne	50
Avoine bar. 50	11	Foin (dr. c.)	780 60
Fèves. 75	15	— Luzerne	780 50
Pois blancs. 80	46	Paille	780 30
— rouges. 80	32	Amandes.	50
Graine de lin. 70	—	Clre jaune.	50
Farine, culas. 157	66	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—
Colza. 65	—	— qualité (52k.500)	—
Chenevis. 50	20	2 <sup>e</sup>	—
Huile de noix. 50	90	3 <sup>e</sup>	—

### COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id.
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id.
Saint-Léger et environs 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id.
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. 1877.	2 <sup>e</sup> id.
La Vienne, 1877.	—
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1877.	90 à 95
Id. 1877.	—
Champigny, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité
Id. id.	2 <sup>e</sup> id.
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. id.	2 <sup>e</sup> id.
Varrains, 1877.	85 à 90
Varrains, 1877.	—
Bourgueil, 1877.	1 <sup>re</sup> qualité
Id. id.	2 <sup>e</sup> id.
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. id.	2 <sup>e</sup> id.
Restigné 1877.	90 à 100
Id. 1877.	—
Chinon, 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. id.	2 <sup>e</sup> id.
Id. 1877.	1 <sup>re</sup> id.
Id. id.	2 <sup>e</sup> id.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 MAI 1878.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	75 05	»	»	Credit Foncier, act. 500 f. 950 p.	757 50	17	50	Canal de Suez	765	15	»
4 1/2 %	104	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	170	»	»	Credit Mobilier esp.	690	48	75
5 %	110 10	»	»	comm., 125 fr. p.	657 30	»	»	Société autrichienne.	543 75	11	25
Obligations du Trésor, t. payé.	500	»	»	Credit Mobilier	590	15	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	933	»	»	Credit foncier d'Autriche	85	»	2 50	Orléans	354	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	657 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	349	»	»
— 1865, 4 %	534	»	»	Est	1058 75	8	75	Est	350	»	»
— 1869, 3 %	402	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	830	»	7 50	Nord	348 75	»	»
— 1871, 3 %	397	»	»	Midi	1390	»	13 50	Ouest	347	»	»
— 1875, 4 %	504	»	»	Nord	1130	»	5	Midi	372 75	»	»
— 1876, 4 %	500	»	»	Orléans	725	»	5	Charentes	—	»	»
Banque de France	3060	»	»	Ouest	—	»	»	Vendée	—	»	»
Comptoir d'escompte.	720	»	»	Vendée, 500 fr. t. p.	1290	»	18 75	Canal de Suez	552 50	»	»
Credit agricole, 200 f. p.	410	»	16 25	Compagnie parisienne du Gaz.	570	»	17 50				
Credit Foncier colonial, 300 fr.	350	»	»	C. gén. Transatlantique	—	»	»				

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).  
9 — 1 — — omnibus-mixte.  
1 — 25 — — soir, —  
4 — 10 — — express.  
7 — 15 — — omnibus.  
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).  
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — omnibus.  
9 — 40 — — express.  
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.  
4 — 44 — — omnibus-mixte.  
10 — 28 — — express-poste.  
Le train-partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

# A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE

26, rue d'Orléans, 26

PRIX FIXE

SAUMUR

## HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

GRANDE MISE EN VENTE POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1878

La Maison de la BELLE JARDINIÈRE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de vêtements des plus nouveaux genres et d'une coupe des plus modernes.

Tous les articles étant faits exclusivement pour cette maison, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance, de la solidité et surtout du bon marché.

En prévision de la prochaine Exposition, le propriétaire de cet établissement a traité de très-forts achats, ce qui lui permettra de vendre à des prix sans précédent et dans d'aussi bonnes conditions que les premières maisons de Paris.

**CHOIX IMMENSE DE COSTUMES POUR JEUNES GENS ET ENFANTS**

Modèles les plus nouveaux et les plus variés, vendus à des prix qui défient toute concurrence.

HABILLEMENTS PREMIÈRES COMMUNIONS, DEPUIS 19 FR.

Etudes de M<sup>e</sup> ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7,  
Et de M<sup>e</sup> BOUJU, notaire à Coron.

### VENTE

SUR LICITATION,

Aux enchères publiques,

Entre majeures et mineures,

### D'UNE MAISON

ET SES DÉPENDANCES

### ET D'UN MORCEAU DE TERRE

EN JARDIN,

Situés commune de la Salle-de-Vihiers, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le lundi vingt-quatre juin mil huit cent soixante-dix-huit, à midi, à la Mairie de la Salle-de-Vihiers, et par le ministère de M<sup>e</sup> BOUJU, notaire à Coron.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-trois mai mil huit cent soixante-dix-huit ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Marie Humeau, épouse sans profession du sieur Gabriel Maréchal, cultivateur, de ce dernier autorisée, avec lequel elle demeure à la Pagnerie, commune de Cernusson ; 2<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Joséphine Humeau, déveuse, veuve du sieur René Dévy, demeurant, ladite dame, à la Salle-de-Vihiers ; 3<sup>o</sup> M<sup>me</sup> Prudence Grimault, épouse sans profession du sieur Louis Pasquet, journalier, de lui autorisée, avec lequel elle demeure à Rocheland, commune de la Salle-de-Vihiers ; demandeurs, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Albert ;

En présence de M. Pierre Denécheau, charron, demeurant à la Tour-Landry, pris au nom et comme tuteur naturel et légal de :

1<sup>o</sup> Marie, 2<sup>o</sup> Félicité, 3<sup>o</sup> Eugénie, 4<sup>o</sup> Joséphine, 5<sup>o</sup> Aglaé Denécheau, ses filles mineures, issus de son mariage avec la dame Eugénie Humeau, son épouse décédée ; défendeur, ayant pour avoué M<sup>e</sup> Le Ray ;

En présence encore ou lui dûment appelé du sieur Vincent Humeau, cultivateur, demeurant à Ruchère, commune des Gardes, au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineures sus-nommées ;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus indiqués, par le ministère de M<sup>e</sup> Bouju, notaire à Coron, à l'adjudication publique, et à l'extinction des feux, des immeubles dont la désignation suit.

#### DÉSIGNATION.

LOT UNIQUE.

1<sup>o</sup> Une maison d'habitation, située au lieu dit Boivin, composée d'une chambre basse à feu, avec grenier au-dessus, d'une cave à tisserand pouvant tenir deux métiers, d'une autre chambre basse à feu, sous lattes, et deux petits morceaux de jardin ; le tout en un seul tenant, compris au cadastre sous les numéros 135, 136, 139 de la section B, 15<sup>e</sup> polygone, pour une contenance de un are quinze centiares, et joignant vers levant jardin à Renaudin, ligne bornée entre et issue au devant de la maison en dépendant, vers couchant boutique de tisserand à la famille Guilbault, mur mitoyen entre et le chemin du village, vers midi maison à Bancheau, mur mitoyen entre et bâtiments à la famille Guilbault, mur aussi mitoyen entre, et vers nord le chemin du village et la douve commune, ladite douve portée au cadastre sous le numéro 138 des mêmes section et polygone ;

2<sup>o</sup> Et un morceau de terre en jardin, nommé le Pâtis, situé au même lieu, inscrit au cadastre sous le numéro 140 des mêmes section et polygone, pour une contenance de un are soixante centiares, et joignant vers levant le chemin du village, vers couchant terre de la communauté de la Salle-de-Vihiers, dont la haie de séparation est des présentes, vers midi jardin à la famille Guilbault, et vers nord pré à la famille Bancheau.

Mise à prix..... 800 fr.  
S'adresser, pour tous autres renseignements, soit à M<sup>e</sup> ALBERT, avoué poursuivant la vente ; soit à M<sup>e</sup> BOUJU, notaire à Coron, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le vingt-sept mai mil huit cent soixante-dix-huit.

Signé : L. ALBERT.

Enregistré à Saumur, le vingt-sept mai mil huit cent soixante-dix-huit,

folio , case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.  
(276) Signé : L. PALUSTRE.

### A VENDRE

Pour entrer de suite en jouissance,

### UN JARDIN

Situé au Pont-Fouchar, sur le chemin du Vau-Langlais, et contenant 11 ares environ.

Ce jardin, avec chambre à feu, petit hangar, pompe, bassin et autres servitudes, est planté d'arbres fruitiers en plein rapport.

S'adresser au bureau du journal.

### A VENDRE

Maison, Jardin et Dépendances, PROPRES AU COMMERCE.

S'adresser à M. LOISEAU, rue du Chardonnet, à Saumur, près l'École de cavalerie. (239)

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un 2<sup>e</sup> clerc.

### VIN DE PROPRIÉTAIRE

(T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. BON ORDINAIRE de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances. Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

VINS ROUGES ET BLANCS, expédiés de la propriété, prix exceptionnels. — Excellents vins garantis rigoureusement naturels.

REPRÉSENTANTS sont demandés pour le placement dans la clientèle bourgeoise. — Références. — Ecrire à M. B. GIBAUDAN, propriétaire à CAZOULES-LES-BÉZIERS (Hérault). (220)

UNE DAME de 35 ans, pouvant disposer de quelques heures, demande une comptabilité. S'adresser au bureau du journal.

GRANDE

## EXPOSITION D'OPTIQUE

Place de la Bilange, à Saumur.

HUIT JOURS SEULEMENT

M. GUIOT, ingénieur-opticien spécialiste, de Paris, informe les habitants de Saumur qu'il vient dans notre ville avec l'assortiment d'optique le plus considérable qui voyage dans le monde entier.

Tout le monde sera curieux de visiter, sur la place de la Bilange, ce vaste magasin de lunettes et pince-nez (vers cristal de roche).

Plus de 500,000 paires de tous modèles sont exposées. Choix immense de Longues-Vues, Télescopes, Jumelles en tous genres, Microscopes et Loupes de toutes puissances.

M. GUIOT possède un genre de Pince-Nez tenant sans serrer (montés de verres cylindriques).

Les consultations pour la vue, tous les jours, à neuf heures, sont gratuites. Nouveaux Thermomètres, minima et maxima sur la même tige. Baromètre de salon, bureau et salle à manger.

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES.

Le magasin est ouvert tous les jours, sur la place de la Bilange.

## BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres, nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.

Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'Adresse : 8, rue Dauphine.

## POMMADE COLLAS

au Goudron de Norvège purifié  
Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.

Prix : 1 fr. 50 le Pot.

## SAVON COLLAS

au Goudron de Norvège purifié  
Contre les affections de la peau.

Prix du Pain : 1 fr.

Véritables Pilules Écossaises du D<sup>r</sup> Anderson

Exiger la Signature

PILULES ÉCOSSAISES  
DU D<sup>r</sup> ANDERSON  
CHAS. LEBRUN ET RENAULT,  
Pharmaciens-Drogistes,  
8, Rue Dauphine, à Paris.

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.

Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

## VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Manganèse.

Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail, abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)

Prix : de la Bouteille..... 3 fr. 50.  
des 6 Bouteilles..... 18 "

Dépôt Général : Pharm. C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris, ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

Saumur, imprimerie de P. GODET.